



Séminaire national Officiel d'Arbitrage

Short-Track

Paris

13 octobre 2018

Informations



Thème

Changements des règlements depuis le dernier congrès ISU
Présentation des nouveautés du règlement intérieur des OA
Campagne de Promotion sur les métiers de l'Arbitrage



Publics

Tous les Officiels d'arbitrage n'ayant pas participé à un séminaire international. Les Officiels probatoires sont également acceptés



Planning

DATE

| | |
|----------------------|------------|
| Arrivée : | 13/10/2018 |
| Début du séminaire : | 09H30 |
| Fin du séminaire : | 18H00 |
| Départ : | 13/10/2018 |



Venir en train

Une gare sur Paris



Venir en avion

Aéroport Orly ou Charles de Gaulle



Venir en voiture

Sortie périphérique porte de Vincennes



Bus / Métro

Métro Reuilly Diderot



Salle de formation

Fédération Française des Sports de Glace
41-43 rue de Neuilly
75012 Paris

Téléphone : 01.43.46.10.20

Site WEB : www.ffsg.org



Repas

Des plateaux repas seront réservés pour le déjeuner du samedi midi pour les personnes ayant préalablement pris soin de passer leur commande auprès de Karine GAMARD.



Modalités de prise en charge

Les frais liés au déplacement, à l'éventuel hébergement et les frais de bouche des participants sont pris en charge selon les modalités de la FFSG pour les OA nationaux. Pour les autres, il faut vous rapprocher de votre ligue ou de votre club.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

| Fonction | Nom/Prénom | E-mail / Site web | Téléphone |
|-----------------|-------------------------------------|--|----------------|
| CFOA | JEANNE Alain | an.jeanne@free.fr | 06.19.65.04.65 |
| CNOA | LARERE Anthony | anthony.larere@gmail.com | |
| Assistante CFOA | Karine GAMARD | cfoa@ffsg.org | 01 43 46 10 20 |
| Formateur | JEANNE Alain / LARRIERE Stéphane | | |
| CSNPV | RIVERA Patrick | president.csnpv@gmail.com | 06.72.15.62.09 |